

**Commission africaine de statistique**

Sixième réunion

Addis-Abeba, 1^{er} - 4 octobre 2018

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

**Nouveaux domaines stratégiques pour la Commission économique pour l'Afrique
et rapports statutaires****Rapport intérimaire sur la mise en œuvre en Afrique
du Système de comptabilité nationale 2008****I. Introduction**

1. Le présent rapport sert à mettre à jour l'information de la Commission africaine de statistique relative aux progrès accomplis dans la mise en œuvre en Afrique du Système de comptabilité nationale 2008 durant la période écoulée depuis la session précédente de la Commission, c'est-à-dire de la fin 2016 au moment de la rédaction du rapport.

2. Le Système de comptabilité nationale 2008 sert de cadre conceptuel général à l'établissement de la comptabilité nationale. La manière de mettre en œuvre le système varie considérablement et dépend du niveau de développement du système national de statistique. En général, la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale 2008 comprend la fixation de buts et d'objectifs en matière d'organisation, de collecte, de compilation, d'application et de diffusion des données.

3. Lancé en janvier 2014, le projet africain de mise en œuvre du Système de comptabilité nationale 2008 a été une initiative continentale pour l'Afrique. Dans le cadre de ce projet, les États membres, les communautés économiques régionales, les institutions panafricaines [c'est-à-dire la Commission économique pour l'Afrique (CEA), la Banque africaine de développement (BAD) et la Commission de l'union africaine], l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne, des organisations régionales et internationales et les partenaires de développement ont conjugué leurs efforts et collaboré en vue de la mise en œuvre en Afrique du Système de comptabilité nationale 2008.

4. Le rapport le plus récent, publié en novembre 2016, mettait en exergue les progrès accomplis et les réalisations faites durant la phase I (2014-2015) du projet, principalement en matière de préparation, notamment les plans de travail nationaux, de documents techniques, de campagnes de sensibilisation et de dispositif institutionnel. Les objectifs ont été fixés pour la phase II (2016-2018), durant laquelle l'accent est mis sur le caractère soutenu et la qualité de la compilation de la comptabilité nationale et l'établissement de rapports à son sujet sur la base du Système de comptabilité nationale 2008, aux fins de la

* E/ECA/STATCOM/6/1.

formulation de politiques macroéconomique et de la prise de décisions fondées sur des faits.

5. Au cours des deux dernières années, conformément aux objectifs fixés pour la phase II, des efforts et des progrès considérables ont été faits par les pays dans les domaines de la compilation, de l'application et de la diffusion de la comptabilité nationale. Le présent rapport met en exergue les deux aspects suivants :

a) La compilation de la comptabilité nationale et l'établissement de rapports à son sujet sur la base du Système de comptabilité nationale 2008, notamment l'établissement de tableaux des ressources et des emplois, un outil essentiel pour la comptabilité nationale, et le changement de la base du produit intérieur brut (PIB) du pays, afin de mieux refléter la situation réelle des économies et de mieux comprendre les transformations et changements structurels qu'elles connaissent ;

b) L'application de la comptabilité nationale dans la formulation des politiques et la prise des décisions, notamment l'établissement de tableaux des ressources et des emplois complets respectueux de l'environnement, un instrument visant à utiliser les tableaux des ressources et des emplois pour mesurer le volume et l'efficacité de l'offre et de l'utilisation des ressources naturelles par les pays aux fins de la gestion du développement durable, et pour améliorer les statistiques économiques pour le suivi de la réalisation des objectifs de développement durable, qui font partie du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

6. Le présent rapport n'est pas exhaustif du fait d'une couverture limitée, en dépit des efforts faits pour le rendre inclusif.

II. Activités entreprises pour mettre en œuvre le Système de comptabilité nationale 2008

A. Changement de la base du produit intérieur brut

7. Le PIB est une composante essentielle et l'indicateur le plus communément utilisé pour mesurer la taille et la croissance d'une économie. Si les données en prix constants offrent l'avantage d'être additives, au fil du temps, l'évolution des prix relatifs au cours de la période de référence tend à devenir progressivement moins pertinente en raison des changements intervenus au cours de cette période de référence dans la structure et les modes de production, de consommation et d'investissement de l'économie. Il est nécessaire de mettre à jour la période de référence pour adopter des coefficients plus conformes aux conditions économiques qui prévalent et qui tiennent mieux compte de ces conditions. Les normes et recommandations statistiques internationales exigent des pays qu'ils mettent à jour leur PIB au moins tous les cinq ans.

Situation actuelle

8. À l'exception de quelques pays qui viennent de mener à bien leur travail de changement de la base de leur PIB ou ont fait de grands progrès dans ce sens, la plupart des pays africains ont un PIB reposant sur une année de référence qui remonte à plus de cinq ans. Comme le montre le tableau 1, 14 pays ont une année de base située entre 2010 et 2013, 35 ont une année de base située entre 2000 et 2009 et 3 ont un PIB avec une année de référence datant d'avant 2000. En 2016, 11 pays ont indiqué avoir adopté le Système de comptabilité nationale 2008 et 15 prévoient de l'adopter entre 2018 et 2019. Au total, 43 pays ont indiqué qu'ils prévoient de changer la base de leur PIB entre 2010 et 2018, parmi lesquels 14 prévoient de changer la base de leur PIB entre 2010 et 2014

et 29 prévoyaient de changer la base de leur PIB en choisissant une année de référence à partir de 2015.

Tableau 1

Année de référence du PIB réel et version du système de comptabilité nationale adoptées en Afrique

Pays	Année de référence	La nouvelle année de référence (prévue)	Version du système de comptabilité nationale appliquée	Année prévue pour l'adoption du système de comptabilité nationale 2008
Afrique du Sud	2010	2017	Système de comptabilité nationale 2008	
Algérie	2001	2011	Système de comptabilité nationale 1993	Au-delà de 2019
Angola	2004	2012	Système de comptabilité nationale 1993	2018
Bénin	2007	2015	Système de comptabilité nationale 1993	
Botswana	2006	-	Système de comptabilité nationale 1993	2018
Burkina Faso	1999	2014	Système de comptabilité nationale 1993	2018
Burundi	2005	2014	Système de comptabilité nationale 1993	2018
Cabo Verde	2007	2015	Système de comptabilité nationale 1993	
Cameroun	2005	2015	Système de comptabilité nationale 2008	
Comores	2007	-	Système de comptabilité nationale 1993	Au-delà de 2019
Congo	2005	2017	Système de comptabilité nationale 1993	
Côte d'Ivoire	2009	2014	Système de comptabilité nationale 1993	
Djibouti	2009	2013	Système de comptabilité nationale 2008	
Égypte	2012	2017	Système de comptabilité nationale 2008	
Érythrée	2000	-		
Eswatini	2011	-	Système de comptabilité nationale 2008	
Éthiopie	2011	2016	Système de comptabilité nationale 1993	
Gabon	2001	2017	Système de comptabilité nationale 1993	
Gambie	2004	2013	Système de comptabilité nationale 1993	2018
Ghana	2006	2013	Système de comptabilité nationale 1993	
Guinée	2006	2017	Système de comptabilité nationale 1993	2018

Pays	Année de référence	La nouvelle année de référence (prévue)	Version du système de comptabilité nationale appliquée	Année prévue pour l'adoption du système de comptabilité nationale 2008
Guinée-Bissau	2005	2015	Système de comptabilité nationale 1993	
Guinée équatoriale	2006	2016	Système de comptabilité nationale 1993	
Kenya	2009	-	Système de comptabilité nationale 2008	
Lesotho	2004	2012	Système de comptabilité nationale 1993	
Libéria	2010	2016	Système de comptabilité nationale 1993	
Libye	2003	-		
Madagascar	2007	2015	Système de comptabilité nationale 1968	2018
Malawi	2010	2015	Système de comptabilité nationale 1993	
Mali	1997	2015	Système de comptabilité nationale 1993	2018
Maroc	2007	2015	Système de comptabilité nationale 2008	
Maurice	2007	2013	Système de comptabilité nationale 1993	
Mauritanie	2004	2015	Système de comptabilité nationale 1993	
Mozambique	2009	2014	Système de comptabilité nationale 1993	
Namibie	2010	-	Système de comptabilité nationale 1993	2019
Niger	2006	2015	Système de comptabilité nationale 1993	2018
Nigéria	2010	2015	Système de comptabilité nationale 2008	
Ouganda	2010	2015	Système de comptabilité nationale 2008	
République centrafricaine	2005	-	Système de comptabilité nationale 1993	2019
République démocratique du Congo	2005	2015	Système de comptabilité nationale 1993	2018
République-Unie de Tanzanie	2007	2015	Système de comptabilité nationale 1993	
Rwanda	2011	-		
Sao Tomé-et-Principe	2008	2012	Système de comptabilité nationale 1993	
Sénégal	2000	2014	Système de comptabilité nationale 1993	
Seychelles	2006	2013	Système de comptabilité nationale 1993	2018

Pays	Année de référence	La nouvelle année de référence (prévue)	Version du système de comptabilité nationale appliquée	Année prévue pour l'adoption du système de comptabilité nationale 2008
Sierra Leone	2006	2016	Système de comptabilité nationale 1993	
Somalie	1985	-		
Soudan	2010	2016	Système de comptabilité nationale 1968	
Soudan du Sud	2010	-	Système de comptabilité nationale 2008	
Tchad	2005	2018	Système de comptabilité nationale 1993	
Togo	2007	2015	Système de comptabilité nationale 1993	2018
Tunisie	2010	2016	Système de comptabilité nationale 1993	2018
Zambie	2010	2017	Système de comptabilité nationale 2008	
Zimbabwe	2009	2017	Système de comptabilité nationale 1993	

Source : Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale ; Fonds monétaire international ; enquêtes de la Commission économique pour l'Afrique sur la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale 2008 et sur les tableaux des ressources et des emplois ; publications et site Internet du bureau national de statistique.

Activités

9. Afin d'aider les pays dans leurs efforts visant à mettre à jour et à changer la base de leur PIB, la CEA a mené des missions d'assistance technique au Bénin, en Guinée équatoriale, au Libéria, en Mauritanie, aux Seychelles et au Togo.

10. La BAD a, en collaboration avec le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), organisé un atelier pour le Programme de comparaison internationale (PCI) pour l'Afrique, à Lusaka, du 30 janvier au 3 février 2017, et un atelier de rattrapage à Abidjan (Côte d'Ivoire), en juin 2017. Le programme est une initiative statistique mondiale visant à établir des estimations relatives aux parités de pouvoir d'achat qui facilitent les comparaisons entre pays des niveaux de prix et des agrégats économiques en termes réels. Durant ces ateliers, l'importance du programme-cadre a été réitérée, les capacités des participants à mener des activités du PCI ont été renforcées et un calendrier général des travaux sur le terrain a été adopté.

11. L'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne a organisé un séminaire annuel sur la comptabilité nationale à l'intention des États membres à Bamako en octobre 2017, pour faire le point de la situation, renforcer les capacités des spécialistes de la comptabilité nationale et promouvoir l'échange de données d'expérience entre les pays.

12. De 2017 à 2018, le Fonds monétaire international (FMI), par l'intermédiaire de ses centres techniques régionaux en Afrique, a mené et mènera 26 missions techniques au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Guinée, en Guinée-Bissau, au Mali, en Mauritanie, au Niger, en Ouganda, au Sénégal et au Togo pour le changement de la base du PIB et l'évaluation comparative. Une formation dans le domaine de la compilation du PIB réel est prévue au Malawi en octobre 2018.

Les questions, les difficultés rencontrées et la voie à suivre

13. Les questions et difficultés suivantes ont été notées :

a) Il y a encore de nombreux pays africains où l'année de référence remonte à plus de cinq ans et exige des efforts supplémentaires pour le changement de la base du PIB et le modelage rétrospectif ;

b) La réussite du changement de la base du PIB exige des ensembles de données suffisants couvrant un champ très vaste pour tenir compte de l'évolution structurelle de l'économie. La collecte des données coûte cher. Une difficulté que rencontrent de nombreux pays en Afrique est de mobiliser l'appui politique dont ont besoin les services statistiques pour s'acquitter de leurs tâches avec efficacité ;

c) Le changement de la base du PIB requiert une meilleure coordination dans la collecte des données et une meilleure utilisation des données. Les bureaux nationaux de statistique devraient donc établir une coordination avec les ministères de tutelle et faire bon usage des données brutes provenant de recensements et d'enquêtes entrepris pour développer et mettre à jour régulièrement les tableaux des ressources et des emplois ;

d) Les pays peuvent demander l'assistance technique des partenaires de développement, lorsqu'il y a besoin de changer la base de leur PIB ;

e) La CEA mettra en œuvre un programme de renforcement des capacités pour aider les pays africains à changer la base de leur PIB, en donnant ainsi l'occasion au personnel des bureaux nationaux de statistique et aux ministères de tutelle de tirer profit de ce renforcement des capacités techniques.

B. L'établissement des tableaux des ressources et des emplois

14. Les tableaux des ressources et des emplois constituent l'un des comptes et des outils les plus importants dans le système de comptabilité nationale. Ils sont recommandés comme première étape essentielle dans l'établissement des comptes nationaux et font partie de l'ensemble de données requis. Ils offrent un cadre pour vérifier et concilier la cohérence et la complétude des données des comptes nationaux provenant de sources diverses. En outre, ils sont de puissants outils d'analyse, non seulement pour l'étude de l'économie nationale et des structures industrielles dans une économie, mais aussi pour l'étude des liens entre différentes économies au niveau mondial, y compris l'analyse des chaînes de valeur mondiales et des échanges en valeur ajoutée.

Situation actuelle

15. D'après l'enquête effectuée par la CEA de novembre 2017 à février 2018 sur la disponibilité des tableaux des ressources et des emplois, environ 60 % des pays africains en ont établis. Au total, 23 pays disposent des tableaux des ressources et des emplois à prix constants et 38 prévoyaient d'en établir de nouveaux en 2017 et au-delà. Parmi les pays disposant de tableaux des ressources et des emplois, 60 % ont utilisé les technologies de l'information et des communications (TIC) comme les outils ERETES, NADABAS et SAS.

Tableau 2

Disponibilité des tableaux des ressources et des emplois et années couvertes

Pays	Années couvertes	Avec des tableaux des ressources et des emplois à prix constants ?	Outil des technologies de l'information et des communications utilisé	Année prévue pour l'établissement des tableaux des ressources et des emplois à venir
Afrique du Sud	1993-2015	Non	EXCEL/SAS	
Algérie	2015	Non	Excel/ERETES	2017
Angola	2009		Excel	2018

Pays	Années couvertes	Avec des tableaux des ressources et des emplois à prix constants ?	Outil des technologies de l'information et des communications utilisé	Année prévue pour l'établissement des tableaux des ressources et des emplois à venir
Bénin	2015	Oui	ERETES	2017
Burkina Faso	2015	Oui	ERETES	2018
Burundi	2014	Oui	ERETES	2017
Cameroun	2014, 2015, 2016	Oui	ERETES	2018
Comores	2015	Oui	ERETES	2018
Côte d'Ivoire	1996-2016	Oui	ERETES	2018
Djibouti	2013	Oui	Excel/ERETES	2018
Égypte	2008/09, 2010/11	Non	Excel	2017
Gabon		Oui		2017
Ghana	2004	Oui	Excel	2018
Guinée	2014, 2015, 2016	Oui	Excel	2019
Guinée équatoriale		Oui		2018
Kenya		Non	NADABAS	2019
Madagascar	2007	Oui	Autres informations	2017
Mali	2014	Oui	ERETES	2017
Maroc	2016	Oui	ERETES	2018
Mauritanie	2014, 2015	Oui	ERETES	2018
Mozambique	2016	Non	NADABAS	2017
Niger	2014, 2015, 2016	Oui	Excel/ERETES	
Nigéria	2010	Non	Excel	2019
Ouganda	Les subventions pétrolières (en milliards de livres égyptiennes)	Non	Excel	2018
République centrafricaine	2016	Oui	Excel/ERETES	2018
République démocratique du Congo	2015	Oui	Excel/ERETES	2018
République-Unie de Tanzanie	2007	Non	Excel	2017
Sénégal	2014	Oui	ERETES	2017
Tchad	2016	Oui	Excel/ERETES	2019
Togo	2014	Oui	ERETES	2018
Tunisie	2011, 2012, 2013 2014	Oui	Excel	2017
Zambie	2010	Non	Excel	2019
Zimbabwe		Oui	Excel	

Source : Enquête de la CEA sur les tableaux des ressources et des emplois, novembre 2017.

Activités

16. Pour aider les pays à réviser, à mettre à jour et à appliquer les tableaux des ressources et des emplois aux fins de la recherche sur les politiques économiques et de l'analyse de ces politiques, la CEA a, en collaboration avec

la Banque mondiale, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC), lancé et mis en œuvre un programme de renforcement des capacités en matière d'établissement et d'utilisation des tableaux des ressources et des emplois en Afrique. Le programme consiste en une série d'activités en trois phases : un module de formation en ligne, un séminaire présentiel et des ateliers nationaux de suivi, et une assistance technique sur place. Les ressources et les documents de référence utilisés pour la formation en ligne comprennent trois manuels et guides de la CEA : le Manuel sur les tableaux des ressources et des emplois, le Guide sur l'utilisation des données administratives dans la comptabilité nationale et le Guide sur la comptabilité pour le secteur informel pour la compilation des comptes nationaux.

17. De septembre à novembre 2017, plus de 300 participants de 41 pays ont pris part à cette formation. Parmi eux, plus de 100 participants venus de 34 pays se sont inscrits pour l'évaluation finale, démontrant ainsi leur confiance dans l'établissement des tableaux des ressources et des emplois dans leur pays et leur attachement à ce travail.

18. Un total de 36 participants de 29 pays se sont réunis à Addis-Abeba en février 2018 dans le cadre du séminaire présentiel, en compagnie de partenaires de développement de la CEA, de l'OMC, de la Division de statistique, de la BAD, de l'OCDE et de l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne. Les thèmes abordés étaient notamment les suivants : la poursuite de l'examen des notions et techniques de compilation connexes, les sources de données, les outils informatiques, l'utilisation des tableaux des ressources et des emplois et la mise en œuvre organisationnelle du projet relatif aux tableaux des ressources et des emplois. Les participants sont convenus de mettre à jour les méthodes qu'ils utilisaient pour l'établissement des tableaux des ressources et des emplois en appliquant le Système de comptabilité nationale 2008, d'adopter les classifications des normes statistiques internationales, notamment la CITI, la CPC, la COICOP et d'utiliser les outils informatiques les plus récents, comme ERETES, le tableau des ressources et des emplois que le FMI utilise comme outil d'équilibrage et NADABAS.

19. D'avril 2018 à la date de rédaction du présent rapport, et à la demande des pays, la CEA a mené des missions d'assistance technique en Eswatini et aux Seychelles. Les activités ont consisté en l'évaluation de la disponibilité des données, en l'élaboration de plans de travail, en l'organisation d'un séminaire pour les utilisateurs et les producteurs de données, en facilitant la collaboration entre les bureaux nationaux de statistique et les ministères de tutelle, le contrôle et la vérification d'hypothèses et d'estimations faites pour des utilisations intermédiaires et pour contribuer et aider à l'équilibrage des tableaux des ressources et des emplois.

20. L'Institut national français de la statistique et des études économiques et l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne ont organisé un atelier à Bamako en décembre 2016 pour former une équipe d'experts d'ERETES, en vue de répondre et d'apporter un appui à des demandes futures du système ERETES par des pays africains anglophones. Au cours de la quarante-neuvième session annuelle de la Commission de statistique, qui s'est tenue à New York du 6 au 9 mars 2018, l'Institut a organisé une manifestation parallèle, en collaboration avec Eurostat et l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne, sur des outils de la comptabilité nationale, en particulier sur ERETES.

21. De 2017 à 2018, l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne a entrepris dans plusieurs pays des missions d'assistance technique sur la comptabilité nationale, les classifications, l'élaboration de plans d'action et l'établissement de matrices de comptabilité sociale. Les pays concernés étaient le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, Djibouti, la Guinée équatoriale, la Guinée-Bissau, la Mauritanie, la République centrafricaine, le Sénégal, le Tchad et le Togo. Un séminaire a été organisé par l'Institut national français de la statistique et des études économiques et

l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne sur les registres et les classifications des entreprises à Libourne (France), du 3 au 11 juillet 2017.

22. De 2017 à 2018, le FMI a effectué et prévoit d'effectuer 171 missions d'assistance technique dans 52 pays africains sur l'équilibrage des tableaux des ressources et des emplois, la comptabilité nationale et les statistiques macroéconomiques. Le FMI a aussi organisé et prévoit d'organiser en 2018 sept sessions de formation sur la comptabilité nationale pour renforcer les capacités des spécialistes de la comptabilité nationale.

Les questions, les difficultés rencontrées et la voie à suivre

23. Pour l'établissement des tableaux des ressources et des emplois, il est nécessaire que les bureaux nationaux de statistique et les organisations partenaires fassent ce qui suit :

a) Sensibiliser les décideurs sur l'importance et l'utilité des tableaux des ressources et des emplois pour la fourniture d'informations quantitatives et de réponses aux fins de la formulation des politiques et de la mobilisation des ressources pour la révision, la mise à jour et l'établissement des tableaux des ressources et des emplois ;

b) Renforcer la collaboration étroite entre les différents ministères de tutelle et les producteurs et les utilisateurs de données, pour améliorer le processus de collecte et de rapprochement des données et pour combler les lacunes dans le domaine de l'établissement des tableaux des ressources et des emplois ;

c) Amener les organisations internationales et les partenaires de développement à donner des orientations sur les outils et méthodes de pointe informatiques et à continuer de proposer des programmes de renforcement des capacités dans les domaines de l'établissement et de l'utilisation des tableaux des ressources et des emplois, afin d'aider les pays à surmonter le manque de capacités techniques et d'expertise ;

d) Promouvoir l'utilisation des tableaux des ressources et des emplois, notamment en intégrant les données qui en découlent, dans la base de données mondiale sur les échanges en valeur ajoutée et jeter pour les pays africains les bases de l'établissement de tableaux des ressources et des emplois complets respectueux de l'environnement, en contribuant ainsi directement au suivi de la réalisation des objectifs de développement durable.

C. L'élaboration de tableaux des ressources et d'emplois complets respectueux de l'environnement

24. En appliquant le cadre et l'approche du système de comptabilité nationale, le Système de comptabilité économique et environnementale, une norme statistique internationale, offre un moyen d'intégration de la protection de l'environnement dans la comptabilité économique. En s'appuyant sur ce système, un tableau des ressources et des emplois complets respectueux de l'environnement permet aux pays de faire le point sur leurs ressources environnementales et sur l'utilisation de celles-ci dans leurs économies. Comparativement aux tableaux des ressources et des emplois, les tableaux des ressources et des emplois complets respectueux de l'environnement comportent une colonne pour le secteur de l'environnement et deux blocs de rangées décrivant, premièrement, la contribution de l'environnement à l'économie et, deuxièmement, les résidus que déverse l'économie dans l'environnement. Il permet à un pays d'aborder les questions de l'environnement en toute connaissance de cause et de mesurer directement les progrès accomplis dans le suivi de la réalisation des objectifs de développement durable. Les tableaux des ressources et des emplois complets respectueux de l'environnement qui sont fondés sur le Système de comptabilité environnementale et économique influent directement sur 14 indicateurs dans 8 objectifs.

Situation actuelle

25. Si quelques pays du continent ont compilé une partie limitée de la comptabilité environnementale, nombre d'entre eux restent aux premiers stades du développement des statistiques de l'environnement. Les gouvernements ont de faibles capacités dans les domaines de la collecte, de la compilation et de la diffusion des statistiques de l'environnement et de la comptabilité environnementale et économique. En conséquence, il y a une lacune en matière de données environnementales sur le continent, ce qui se traduit par une insuffisance du suivi et de l'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation de la durabilité environnementale et dans le développement durable. Sur les 40 pays africains qui ont répondu à une enquête menée par la CEA en mai et juin 2018, 14 ont indiqué avoir établi au moins un compte fondé sur le Système de comptabilité environnementale et économique, 20 autres pays prévoyant d'en établir. La plupart des pays qui envisagent d'établir de tels comptes ont donné la priorité aux comptes de l'eau, de la foresterie et de l'énergie, comme comptes les plus pertinents au regard de leurs priorités nationales.

Tableau 3

Situation actuelle et efforts des pays concernant le Système de comptabilité environnementale et économique

Pays	Dispose d'un compte fondé sur le Système de comptabilité environnementale et économique	Établissement ou élargissement du Système prévu	Dispose de tableaux des ressources et des emplois
Afrique du Sud	Oui	Oui	Oui
Algérie	Non		Oui
Angola	Non	Non	Oui
Bénin	Non	Oui	Oui
Botswana	Oui	Oui	Non
Burkina Faso	Non	Oui	Oui
Burundi	Non	Oui	Oui
Cabo Verde	Non	Oui	
Cameroun	Non	Oui	Oui
Comores	Non	Oui	Oui
Côte d'Ivoire	Non	Oui	Oui
Eswatini	Non		Non
Gabon	Oui	Oui	Oui
Ghana	Non	Oui	Oui
Guinée	Oui	Oui	Oui
Guinée équatoriale	Oui	Oui	Oui
Kenya	Non	Oui	Oui
Lesotho	Non	Oui	
Mali	Non	Oui	Oui
Maroc	Non	Oui	Oui
Maurice	Oui		
Mauritanie	Non	Oui	Oui
Namibie	Oui	Oui	Non
Niger	Non	Oui	Oui
Nigéria	Non	Oui	Oui
Ouganda	Oui	Oui	Oui
République centrafricaine	Non	Oui	Oui
République démocratique du Congo	Non	Oui	Oui
République-Unie de Tanzanie	Oui	Non	Oui
Rwanda	Oui		
Sénégal	Oui	Oui	Oui

Pays	Dispose d'un compte fondé sur le Système de comptabilité environnementale et économique	Établissement ou élargissement du Système prévu	Dispose de tableaux des ressources et des emplois
Sierra Leone	Oui	Oui	
Somalie	Non	Oui	Non
Soudan	Non		Non
Soudan du Sud	Non	Non	Non
Togo	Non	Oui	Oui
Tunisie	Oui	Oui	Oui
Zambie	Oui	Oui	Oui
Zimbabwe	Non		Oui

Source : Enquête de la CEA sur les tableaux des ressources et des emplois complets respectueux de l'environnement, mai-juin 2018, et enquête de la CEA sur les tableaux des ressources et des emplois, novembre 2017-février 2018. L'absence d'indication signifie que les enquêtes n'ont pas permis d'obtenir l'information.

Activités

26. Pour aider les États membres dans la mise en place d'une base de statistiques environnementales pour l'établissement des tableaux des ressources et des emplois complets respectueux de l'environnement, la CEA a, en collaboration avec la Division de statistique et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), mis en œuvre depuis juin 2017 un programme de renforcement des capacités sur le cadre pour le développement des statistiques de l'environnement. Au total, 203 participants de 37 pays se sont inscrits pour la formation de la phase I E et 69 participants de 24 pays se sont inscrits pour l'évaluation finale. La phase II du séminaire régional a été organisé à Nairobi en septembre 2017 et des participants de neuf pays y ont pris part. Actuellement, le Burkina Faso, le Cameroun, la Gambie, le Ghana, la Guinée équatoriale, le Malawi, la Namibie et le Sénégal compilent leurs recueils nationaux des statistiques environnementales, avec l'appui technique de la CEA, de la Division de statistique et du PNUE.

27. Pour répondre aux besoins des États membres dans le domaine de l'établissement des tableaux des ressources et des emplois complets respectueux de l'environnement, la CEA met en œuvre un programme de renforcement des capacités pour aider les pays. Le programme comporte trois phases. La première phase a consisté en une formation en ligne qui s'est déroulée de mars à mai 2018. Plus de 300 participants de 49 pays y ont pris part et plus de 170 participants de 45 pays se sont inscrits pour l'évaluation finale. Parmi les sujets abordés figuraient notamment les méthodes du Système de comptabilité environnementale et économique pour l'agriculture, les émissions, l'énergie, les sols, les déchets et l'eau.

28. La deuxième phase a consisté en un séminaire présentiel qui a été organisé à Pretoria (Afrique du Sud), en juillet 2018. Une série de séances a permis aux participants d'acquérir, étape par étape, une maîtrise des directives sur six domaines du Système de comptabilité environnementale et économique : l'agriculture, les émissions dans l'atmosphère, l'énergie, la foresterie, les déchets et l'eau. Au cours du séminaire d'une semaine, plus de 30 participants de 17 pays ont effectué les exercices avec succès.

29. La troisième phase comprend des ateliers nationaux et une assistance technique pour aider les pays pilotes à établir un système de comptabilité environnementale et économique dans un délai d'un an. Les pays qui ont participé au séminaire de la phase II avaient été invités à exprimer à la CEA leur intérêt d'être retenus en tant que pays pilotes pour la phase III. Le choix des pays tient compte de leurs priorités, de leur état de préparation et de la qualité de leurs données ainsi que des ressources humaines et financières dont ils disposent.

30. La Banque mondiale a lancé en 2010 le programme de comptabilisation de la richesse naturelle et la valorisation des services écosystémiques pour la comptabilité environnementale. En Afrique, quelques pays participent au programme. Le Botswana et Madagascar ont été les premiers pays à prendre part au programme, chacun des deux pays ayant compilé deux ou trois comptes. Le Rwanda s'est joint au programme en 2013 et a créé un cadastre. La Zambie s'est jointe au programme en 2017.

31. En 2017-2018, la Division de statistique a inclus le Kenya et l'Ouganda dans sa neuvième tranche du projet du Compte pour le développement. Le projet a fourni une assistance aux bureaux nationaux de statistique et aux parties prenantes agissant dans le domaine de la compilation de comptes choisis selon les priorités des pays et la disponibilité des données. Le Kenya a compilé les comptes relatifs à l'énergie et l'Ouganda a compilé les comptes relatifs à l'eau dans le cadre de ce projet.

Les questions, les difficultés rencontrées et la voie à suivre

32. Les pratiques optimales pour établir avec succès des tableaux des ressources et des emplois complets respectueux de l'environnement qui ont été couronnées de succès sont notamment les suivantes :

- a) Établir une priorité entre les comptes afin de recenser ceux qui doivent être compilés en premier ;
- b) Obtenir un appui solide des gouvernements, des décideurs et des parties prenantes, et mobiliser des ressources internes ;
- c) Amener les bureaux nationaux de statistique à travailler en étroite collaboration avec les ministères de tutelle pour le partage et l'utilisation de données environnementales ;
- d) Rechercher des ressources financières de sources tant internes qu'externes. Par exemple, le Fonds pour l'environnement mondial peut fournir un appui financier à des projets du Système de comptabilité environnementale et économique ;
- e) Adopter l'approche des tableaux des ressources et des emplois complets respectueux de l'environnement en recourant à des statistiques environnementales et à des tableaux classiques des ressources et des emplois complets respectueux de l'environnement de grande qualité. Cela facilitera et rendra efficace la compilation des tableaux des ressources et des emplois complets respectueux de l'environnement ;
- f) Une fois que les données et les ressources sont prêts, solliciter l'assistance technique des organisations internationales et des partenaires de développement ;
- g) Encourager les pays à partager les données d'expérience et les meilleures pratiques en matière de projets du système de comptabilité environnementale et économique et promouvoir la coopération Sud-Sud sur le continent.

D. L'amélioration des statistiques économiques pour le suivi de la réalisation des objectifs de développement durable

33. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 est un programme mondial adopté par les dirigeants du monde. Il souligne la nécessité de disposer de données de qualité en temps voulu pour procéder à une évaluation et assurer un suivi continu de la réalisation des objectifs de développement durable, afin de connaître la situation dans le monde et à tracer la voie à suivre. Sur les 240 indicateurs qui font partie des objectifs, 63 sont de nature économique ou exigent une compilation de statistiques économiques et financières. Si le Système de comptabilité nationale 2008 offre un cadre général et des principes généraux pour la compilation de statistiques économiques, afin

de répondre aux besoins et aux demandes d'indicateurs pour des statistiques et données économiques, il existe aussi un besoin de métadonnées et de directives plus spécifiques. En outre, la disponibilité de sources de données requises est essentielle pour le suivi des indicateurs.

Situation actuelle

34. Dans les 54 pays africains, il existe des lacunes et des incohérences importantes en matière de disponibilité des valeurs pour les indicateurs des objectifs de développement durable et les sources de données sur lesquels reposent les indicateurs. Les indicateurs de la catégorie I sont censés être ceux qui sont clairs sur le plan conceptuel, avec une méthodologie et des normes internationalement établies, qui reposent sur des données produites régulièrement par au moins 50 % des pays et de la population dans chaque région où l'indicateur est pertinent. Comme le montre le tableau 4, en Afrique, sur les 36 indicateurs économiques de la catégorie I, seuls un tiers seulement font fréquemment l'objet d'un suivi et d'un rapport pour l'ensemble du continent. En d'autres termes, la définition de la catégorie I peut ne pas être pleinement applicable en Afrique. On peut en déduire que les indicateurs des catégories II et III reposent sur encore moins de données¹. Cette observation appelle un examen et une enquête plus approfondis portant sur la collecte, le traitement et la diffusion des données provenant des sources nationales.

Tableau 4

Disponibilité de la catégorie I des indicateurs économiques de la réalisation des objectifs de développement durable, 2010-2015

Pays	Nombre d'indicateurs disponibles (sur 36)	Pays	Nombre d'indicateurs disponibles (sur 36)	Pays	Nombre d'indicateurs disponibles (sur 36)
Afrique du Sud	24	Cabo Verde	20	Tchad	17
Éthiopie	23	Cameroun	20	Eswatini	17
Sénégal	23	Côte d'Ivoire	20	Guinée	17
Tunisie	23	Gambie	20	Guinée-Bissau	17
République-Unie de Tanzanie	23	Malawi	20	Libye	17
Égypte	22	Mali	20	Mauritanie	17
Ghana	22	Niger	20	République centrafricaine	16
Kenya	22	Nigéria	20	Érythrée	16
Madagascar	22	Soudan	20	Gabon	16
Maurice	22	Zambie	20	Libéria	16
Maroc	22	Bénin	19	Sao Tomé-et-Principe	16
Mozambique	22	Burkina Faso	19	Seychelles	16
Togo	22	Congo	19	Comores	15
Ouganda	22	Lesotho	19	Djibouti	15

¹ La disponibilité des indicateurs dans les pays peut être vérifiée dans la base de données sur les objectifs de développement durable, qui est hébergée par la Division de statistique et qui a été créée en tant que plateforme pour le suivi au niveau mondial des diverses dimensions et sous-dimensions des objectifs. Disponible à l'adresse : <https://unstats.un.org/sdgs/indicators/database>.

Pays	Nombre d'indicateurs disponibles (sur 36)	Pays	Nombre d'indicateurs disponibles (sur 36)	Pays	Nombre d'indicateurs disponibles (sur 36)
Angola	21	Namibie	19	Guinée équatoriale	15
Botswana	21	Rwanda	19	Sierra Leone	14
République démocratique du Congo	21	Zimbabwe	19	Somalie	14
Algérie	20	Burundi	17	Soudan du Sud	11

Source : Rapport d'enquête de la CEA, « Enquête sur les indicateurs économiques de la réalisation des objectifs de développement durable en Afrique : la disponibilité des indicateurs et des sources de données » (ESNA/ACS, septembre 2017)

Activités

35. En septembre 2017, le Centre africain pour la statistique de la CEA a réalisé une enquête documentaire sur les indicateurs des objectifs de développement durable afin de faire la lumière sur leur disponibilité et sur les sources de données connexes. L'enquête documentaire a consisté en une identification des indicateurs économiques à partir du cadre de suivi des objectifs, en une recherche de sources de données requises pour produire des estimations pour ces indicateurs économiques, en une évaluation de la disponibilité des valeurs des indicateurs et en une comparaison de la disponibilité des sources de données au niveau national permettant de créer des valeurs pour les indicateurs. Les résultats de l'enquête documentaire ont permis d'avoir, sous forme de synthèse, une vue des sources de données, des indicateurs, de leur disponibilité et de la manière dont elles avaient été effectivement utilisées pour les indicateurs des objectifs.

36. Pour relever les défis concernant les indicateurs et combler les lacunes en matière de données, et pour partager des données d'expérience, la CEA a accueilli une réunion d'un groupe d'experts à Addis-Abeba du 14 au 16 novembre 2017. Y ont pris part des experts de l'Angola, du Botswana, du Burundi, de la Gambie, de la Guinée, de Maurice, du Mozambique, du Nigéria, de l'Ouganda, de la République centrafricaine, de la République-Unie de Tanzanie, du Rwanda, du Sénégal et du Togo ainsi que de l'Agence internationale de l'énergie atomique, de l'Organisation internationale du Travail, de l'Union internationale des télécommunications et de la Division de statistique. La réunion a contribué à préciser la manière dont les données provenaient des pays par l'intermédiaire des organismes dépositaires dans la base de données mondiale sur les objectifs de développement durable et à mettre en évidence les rôles importants des pays et des organismes dépositaires. En prenant l'initiative de la collecte, de la production et de la diffusion de données, les pays devraient mettre à profit les plus récents outils informatiques et les métadonnées pour assurer la meilleure qualité aux données et la disponibilité des données, tandis que les organismes dépositaires seraient chargés de la production des indicateurs des objectifs et seraient les gardiens de la méthodologie pour chaque indicateur. À cette fin, les organismes dépositaires doivent veiller à ce que les métadonnées produites pour répondre aux besoins soient claires et qu'elles puissent être utilisées dans les missions d'assistance technique, en cas de besoin.

37. Pour rendre les résultats de l'enquête et de la réunion du groupe d'experts applicables et pour solliciter l'appui des décideurs afin d'améliorer les données, la CEA a accueilli une manifestation de sensibilisation des ministres en charge de ces questions lors de la cinquante et unième session de la Commission et de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, tenue à Addis-Abeba du 11 au 15 mai 2018. Plus

de 160 personnes se sont inscrites pour cette manifestation. En invitant de hauts responsables des États membres à faire part de leur expérience concernant les objectifs de développement durable et en s'adressant aux médias, la réunion a atteint une large audience, notamment des analystes politiques, des décideurs et le grand public. Cette manifestation a permis d'aborder les questions ci-après : les lacunes en Afrique en matière de données pour les indicateurs des objectifs, les défis auxquels les pays sont confrontés dans la collecte, la production et la diffusion de données et les expériences et meilleures pratiques qui peuvent être reproduites dans d'autres pays et par les organismes internationaux et régionaux.

38. La BAD a organisé un atelier de formation sur les registres statistiques des entreprises pour le COMESA et la Communauté de développement de l'Afrique australe en mai 2018. L'atelier a réuni des participants de l'Afrique du Sud, de l'Angola, du Botswana, de l'Eswatini, du Lesotho, du Malawi, de Maurice, du Mozambique, de la Namibie, de la République-Unie de Tanzanie, des Seychelles et de la Zambie. Il y a eu une retransmission en direct des manifestations et des indications ont été données sur les systèmes génériques du registre statistique des activités des entreprises. À ce jour, ces systèmes ont été ou sont mis en œuvre pour le Botswana, l'Eswatini, l'Éthiopie et Maurice, et une directive pour les registres statistiques des entreprises en Afrique a été élaborée par la BAD.

39. La Commission de l'Union africaine et Eurostat ont élaboré et lancé le Programme panafricain de statistiques dans le but d'appuyer le programme d'intégration régionale de l'Afrique en renforçant le système de statistiques de l'Afrique et en améliorant la qualité et la disponibilité des statistiques aux fins de l'élaboration des politiques et de la prise de décisions. Le Programme a fait de la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale 2008 son premier pilier. Il est résolu à s'engager dans des domaines stratégiques prioritaires, à savoir le renforcement de la résilience, la paix, la sécurité et la gouvernance, et à mobiliser l'investissement pour la transformation structurelle durable de l'Afrique.

40. La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest a organisé, à Abuja du 27 au 29 juin 2018, un atelier régional sur l'harmonisation des statistiques de la comptabilité nationale.

41. La Banque mondiale a entrepris des missions d'assistance technique dans plusieurs pays, dont la Guinée équatoriale et le Gabon, pour la mise à jour des comptes économiques de ces pays par l'intermédiaire de son équipe régionale statistique pour l'Afrique. D'une manière générale, ses activités ont été axées sur la collecte de données de base, et, à cette fin, la Banque mondiale finance des enquêtes et des recensements.

Les questions, les difficultés rencontrées et la voie à suivre

42. Les questions et difficultés sont les suivantes :

a) Une base de données intégrée de la comptabilité nationale et des statistiques économiques est nécessaire pour prendre en compte les statistiques de la comptabilité nationale, les résultats des enquêtes sur les finances publiques, les données de la balance des paiements, les sources de données relatives aux activités des entreprises, à l'agriculture, aux activités économiques des ménages et aux flux économiques du secteur informel ;

b) Les données issues d'enquêtes sur les ménages sont utiles pour la compilation de nombreux indicateurs économiques de la catégorie I des objectifs de développement durable. Compte tenu des contraintes financières, les enquêtes portant sur plusieurs indicateurs, telles que les enquêtes intégrées sur les ménages, devraient être menées de manière tout à fait prioritaire ;

c) Il incombe aux pays de collecter, compiler et diffuser les indicateurs produits, et les systèmes statistiques nationaux doivent mettre en œuvre leurs plans de renforcement de la production de ces indicateurs ;

d) Au niveau régional, le travail est en cours dans le cadre de programmes de renforcement des capacités pour aider les pays à améliorer les statistiques pour les indicateurs. Ceci résulte de l'identification claire de lacunes et des besoins des pays, y compris au niveau régional ;

e) Les organismes dépositaires devraient appuyer le renforcement des systèmes nationaux de statistique, l'amélioration des capacités techniques et la promotion de la communication des données et la diffusion des indicateurs.

III. Conclusions

43. En ce qui concerne la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale 2008, les pays africains, avec l'appui des organisations régionales et internationales et des partenaires de développement, ont, au cours des deux dernières années, fait des efforts et des progrès considérables dans les domaines ci-après : mise à jour et changement de la base du PIB, en établissant et en appliquant des tableaux des ressources et des emplois, élaboration de tableaux des ressources et des emplois complets respectueux de l'environnement et amélioration des statistiques économiques pour les indicateurs des objectifs de développement durable.

44. Le PIB est un indicateur clef pour la mesure de la taille et de la croissance de l'économie. Un tiers des pays africains ont changé la base de leur PIB au cours des 10 dernières années, quelques-uns l'ont fait au cours des cinq dernières années. Il est recommandé de changer la base du PIB au moins tous les cinq ans pour prendre en compte les changements structurels de l'économie. Il est encourageant de constater que 43 pays prévoient de changer la base des chiffres de leur PIB en retenant ceux de 2010 et des années suivantes. L'appropriation nationale grâce à un solide appui politique, des ensembles de données suffisantes, une bonne coordination entre les parties prenantes et l'assistance technique d'organismes et de partenaires internationaux et régionaux demeurent les éléments essentiels qui conduisent à la réussite de l'exercice.

45. Un tableau des ressources et des emplois constitue un socle solide pour le changement de la base du PIB et l'établissement de tableaux des ressources et des emplois complets respectueux de l'environnement. Les tableaux des ressources et des emplois fournissent des informations détaillées sur la structure de l'économie, décrivent le rôle qu'un pays joue dans les chaînes de valeur mondiales et influencent les échanges en valeur ajoutée d'un pays. En Afrique, si 29 pays ont établi un tableau des ressources et des emplois au moins une fois, 19 l'ont fait au cours des cinq dernières années. Les pays doivent s'efforcer d'établir et de mettre à jour régulièrement leurs tableaux des ressources et des emplois, en préservant autant de détails que possible, et de favoriser leur diffusion en vue d'une large utilisation et application. Les institutions internationales et régionales et les partenaires de développement doivent apporter leur appui technique et aider au renforcement des capacités.

46. Dérivés des tableaux des ressources et des emplois classiques, les tableaux des ressources et des emplois complets respectueux de l'environnement constituent un outil important d'incorporation de l'environnement et des ressources naturelles dans l'économie, en vue d'améliorer la gestion de l'économie et l'élaboration des politiques. Actuellement, moins de 10 pays du continent ont produit des comptes économiques et environnementaux. Il est plus efficace et utile d'établir un système de comptabilité économique et environnementale en adoptant une approche par les tableaux des ressources et des emplois, en d'autres termes en utilisant des éléments dérivés de tableaux des ressources et des emplois fondés sur la comptabilité nationale. La meilleure pratique montre qu'il est bon que les pays identifient les comptes les plus pertinents au regard des priorités nationales, obtiennent l'appui des autorités, coopèrent avec les ministères de

tutelle, utilisent au maximum les données existantes et réduisent au minimum la duplication des efforts dans la collecte des données.

47. Les bureaux nationaux de statistique et les systèmes nationaux de statistique jouent un rôle central dans la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion des données et des statistiques nécessaires à la réalisation des objectifs de développement durable. Le système de comptabilité nationale, qui est le cadre général et le principe directeur de toutes les statistiques économiques, a un rôle important à jouer. Un quart des indicateurs des objectifs proviennent de ce pilier économique. En Afrique, la moitié seulement des indicateurs économiques de la catégorie I sont disponibles. Combler les lacunes exigera des efforts de la part à la fois des pays et des organismes dépositaires. Ces derniers doivent améliorer leurs métadonnées concernant les définitions, les méthodes et les meilleures pratiques. Les pays doivent faire bon usage de la plupart des sources de données existantes et redoubler leurs efforts de collecte des données.

48. En produisant les indicateurs, les comptes et les statistiques économiques susmentionnés, les pays sont encouragés à adopter le Système de comptabilité nationale 2008 et les normes et classifications internationalement reconnues les plus récentes. L'utilisation des outils informatiques, comme ERETES, NADABAS et l'outil d'équilibrage du FMI, permettra grandement aux pays de surmonter les obstacles techniques. Une forte volonté politique et mobilisation des ressources, une bonne coordination entre les parties prenantes dans chaque pays et une fourniture de l'appui technique par les organisations régionales et internationales et par les partenaires de développement sont indispensables pour faire progresser la mise en œuvre du projet.

IV. Questions à examiner

49. La Commission de statistique est invitée à débattre des questions suivantes :

a) Faire le point sur les progrès accomplis par les pays dans le domaine du changement de la base du PIB et se prononcer sur les recommandations internationales relatives au changement de la base du PIB tous les cinq ans ;

b) Passer en revue les principaux facteurs qui empêchent les pays d'établir les tableaux des ressources et des emplois conformément au Système de comptabilité nationale 2008, recommander des mesures permettant de surmonter ces difficultés et mettre plus fréquemment à jour les tableaux des ressources et des emplois ;

c) Évaluer l'importance des comptes environnementaux pour ce qui est de la durabilité, de la gestion des ressources naturelles et de la politique environnementale, et donner la priorité à la comptabilité économique et environnementale ;

d) Évaluer la couverture des indicateurs des objectifs de développement durable, examiner les sources de données qui sont sous-utilisées dans l'élaboration de ces indicateurs et prendre des mesures pour mieux utiliser ces sources, en adoptant une approche des statistiques économiques intégrées ;

e) Passer en revue les pratiques sur le continent et souligner l'importance que revêt l'adoption du Système de comptabilité nationale 2008, le système de normes et de classification internationale le plus à jour, et des outils informatiques les plus récents.